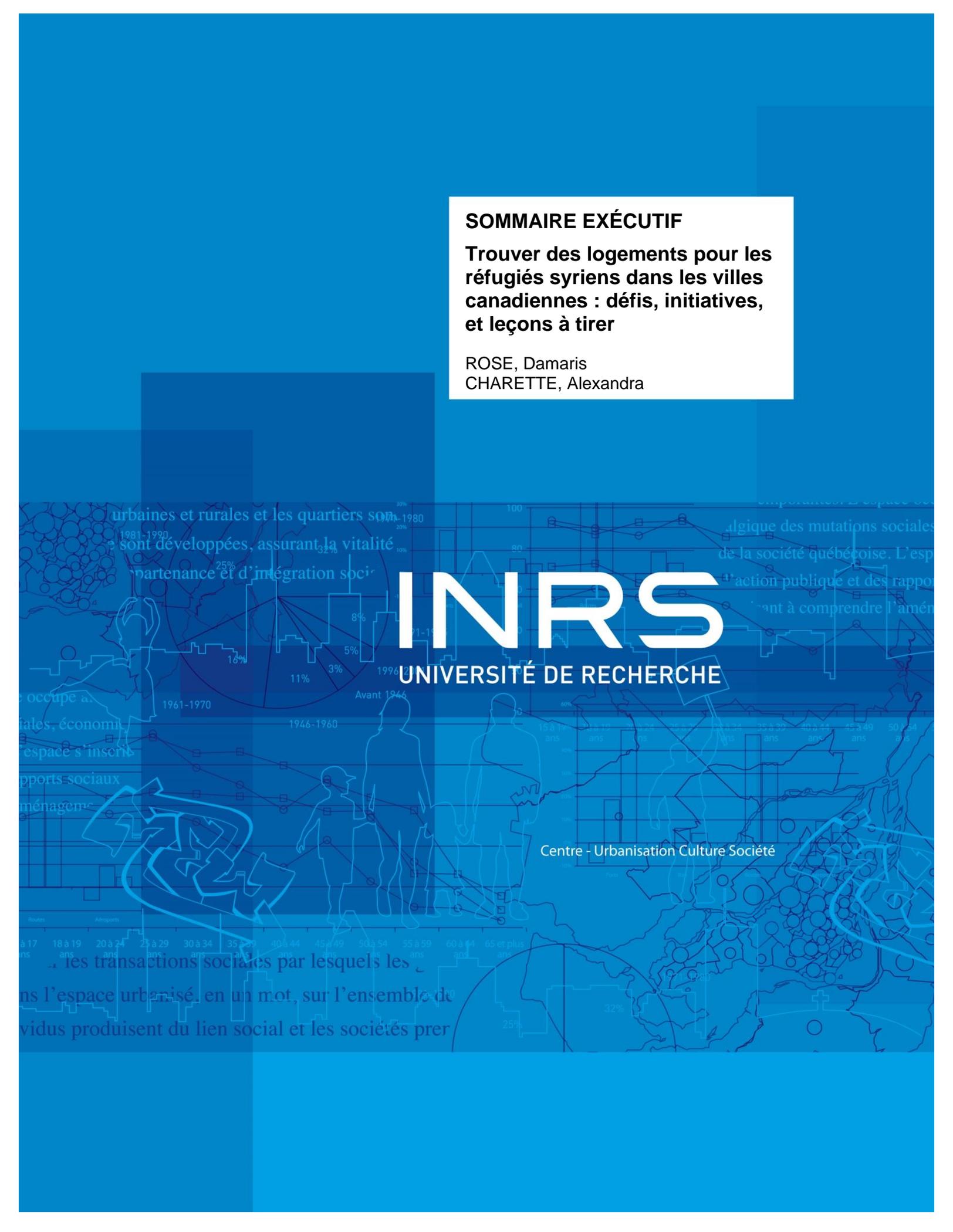


SOMMAIRE EXÉCUTIF

Trouver des logements pour les réfugiés syriens dans les villes canadiennes : défis, initiatives, et leçons à tirer

ROSE, Damaris
CHARETTE, Alexandra

The background features a complex graphic design with various data visualizations and text fragments. On the left, there is a pie chart with segments labeled with percentages: 25%, 18%, 11%, 8%, 5%, 3%, and 1%. Below it is a bar chart with labels for '1961-1970' and 'Avant 1946'. To the right, there is a line graph with data points and a map of a region. Text fragments include 'urbaines et rurales et les quartiers sont développées, assurant la vitalité', 'partenance et d'intégration soci', 'Centre - Urbanisation Culture Société', and 'les transactions sociales par lesquels les'.

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

Centre - Urbanisation Culture Société

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Trouver des logements pour les réfugiés syriens dans les villes canadiennes : défis, initiatives, et leçons à tirer

ROSE, Damaris
CHARETTE, Alexandra

Research report of a study funded under the SSHRC Targeted Research proposal call, 2016: Syrian Refugee Arrival, Resettlement and Integration.

Responsabilité scientifique : Damaris ROSE
damaris.rose@ucs.inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Avec le soutien du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada,
subvention no 890-2016-4027, en partenariat avec Immigration Réfugiés et
Citoyenneté Canada



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

Collaboratrices à la recherche :

Valerie Preston, Université York
Kathy Sherrell, PhD, Immigrant Services Society of British Columbia

Le contenu de ce rapport n'engage que les auteures / The usual disclaimers apply.

ISBN 978-2-89575-375-9

Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
- Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés

Sommaire exécutif

TROUVER DES LOGEMENTS POUR LES RÉFUGIÉS SYRIENS DANS LES VILLES CANADIENNES : DÉFIS, INITIATIVES, ET LEÇONS À TIRER. RAPPORT DE SYNTHÈSE

Contexte

L'installation dans un premier logement permanent constitue une importante étape pour les nouveaux arrivants au Canada. Un logement convenable et abordable ne se résume pas à un simple lieu d'hébergement : il s'agit d'un point d'ancrage pour un nouveau départ, dans un nouveau pays et une nouvelle ville. Il doit permettre l'accès aux services et ressources dont les nouveaux arrivants ont besoin afin de s'établir convenablement. La localisation au sein de la ville, ainsi que les caractéristiques du quartier de résidence, peuvent influencer les liens sociaux développés autant que leur sentiment d'inclusion global. De plus, pour les personnes qui arrivent comme réfugiées, dont certaines ont vécu d'importants traumatismes, l'accès à un logement convenable et stable est un élément-clé pour vivre leur processus de rétablissement dans la dignité.

La politique canadienne de rétablissement des réfugiés reconnaît leur besoin de soutien intensif dans la recherche d'un premier logement, notamment en raison de l'aspect non planifié de leur immigration, de leur manque de ressources financières à l'arrivée et des besoins spécifiques de plusieurs d'entre eux. Pour les réfugiés pris en charge par l'État (RPCE), dans chacune des villes de destination, l'organisme d'aide aux personnes immigrantes qui est mandatée par le gouvernement d'offrir les services du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) doit les loger de manière permanente et convenable le plus rapidement possible. En ce qui concerne les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP), le groupe ou l'organisme responsable du parrainage doit leur trouver un logement approprié.

L'opération de réinstallation des réfugiés syriens était d'une ampleur inégalée au cours des 35 dernières années. Dans plusieurs villes, l'arrivée des réfugiés s'est produite sur une durée de quelques semaines, au milieu de l'hiver de 2016. Cette situation a commandé une intensification du travail dans tous les secteurs de la structure d'accueil des réfugiés, aux différents paliers de gouvernement et dans les communautés locales. Il s'agissait également de la première opération massive de réinstallation depuis

l'adoption de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) de 2002, dans laquelle le Canada s'est engagé à accueillir, dans la catégorie des réfugiés, une plus grande part de personnes ayant des grands besoins qu'auparavant. À cause de la taille ou de la complexité de leurs structures familiales, de problèmes de santé ou d'incapacités/handicaps majeurs, et/ou de faible littératie dans la langue maternelle, ces nouveaux arrivants sont susceptibles de rencontrer d'importants obstacles dans leur parcours vers l'indépendance économique, à court et moyen termes. Plusieurs nouveaux arrivants syriens, et plus particulièrement les RPCE, étaient considérés comme ayant des niveaux de besoins importants. Une autre différence marquée entre cette opération de rétablissement et les opérations précédentes est que dans plusieurs villes, les logements locatifs abordables sont devenus beaucoup plus rares. Le gouvernement fédéral, toutefois, maintient sa politique de calibrage des allocations de rétablissement des réfugiés par rapport aux montants des prestations d'aide sociale provinciale, qui elles, sont insuffisantes pour couvrir les dépenses liées au logement et les autres dépenses essentielles. Dans le cadre de l'opération de rétablissement des réfugiés syriens, le gouvernement a sollicité la contribution du secteur privé pour aider les organismes locaux à répondre aux besoins résidentiels urgents des RPCE.

Questions et méthodes de recherche

L'opération de rétablissement des réfugiés syriens constitue une bonne opportunité d'étudier et de documenter la manière dont les organismes et les groupes responsable de l'accès au logement des réfugiés ont rempli ce complexe mandat. Malgré un corpus de littérature riche et diversifié sur les expériences de logement des nouveaux arrivants dont celles des personnes réfugiées, aucune étude n'a précédemment soulevé cette importante question.

Pour cette étude, les chercheuses ont premièrement abordé le processus de recherche d'un premier logement permanent pour les RPCE. Elles ont sélectionné 13 villes de petite et moyenne tailles, comportant des marchés locatifs variés : Victoria, Vancouver, Calgary, Winnipeg, Windsor, Hamilton, Toronto, Peterborough, Ottawa, Gatineau, Montréal, Saint-John (Nouveau-Brunswick) et Halifax (61% des RPCE syriens et 87% des RPSP syriens arrivés au Canada entre le mois de novembre 2015 et le mois de septembre 2016 étaient dirigés vers ces régions métropolitaines). Dans chacune de ces villes, elles ont conduit des entretiens détaillés auprès de gestionnaires ou de membres

de la direction des organismes qui ont reçu un mandat du gouvernement pour offrir le PAR (ou le programme équivalent offert au Québec). Quels défis ces organismes ont-ils rencontrés? Quels types d'aide peuvent-ils mobiliser au sein de la collectivité locale? Quelles stratégies et tactiques ont-ils déployées pour loger ces nouveaux arrivants dans des logements convenables et pour s'assurer d'une certaine stabilité résidentielle? Les participants à cette étude ont relaté leurs expériences, à partir de l'étape de planification, en passant par l'arrivée et les modes d'organisation de l'hébergement temporaire, jusqu'à l'accès des réfugiés à un logement permanent, et, finalement, à la situation résidentielle au terme d'une année de vie au Canada, au moment où les allocations du PAR prennent fin. Quant aux RPSP, en raison des limitations du budget et des courts délais liés à la réalisation de cette recherche, il n'a pas été possible d'adopter une approche aussi détaillée et complexe, puisque cela aurait demandé la réalisation de très nombreux entretiens afin d'obtenir un échantillon représentatif des groupes de parrainage privés. Le rapport met plutôt en lumière des idées principales tirées des entretiens menés auprès d'intervenants dont les organismes sont à la fois signataires d'ententes de parrainage (SEP) et dispensaires du PAR, puis des entretiens menés auprès d'informateurs-clés à Montréal (l'une des deux principales destinations des RPSP au Canada). Les chercheuses ont également eu recours à des sources documentaires afin de mieux comprendre le contexte local et de varier les points de vue : elles ont construit une base de données exhaustive de la couverture médiatique de tout ce qui concerne le logement dans l'opération de rétablissement des réfugiés syriens, analysé les témoignages sur l'opération, puis compilé les données pertinentes sur les marchés de logement locaux.

Résultats

Les participants liés à des organismes qui offrent le PAR ont souligné que la planification à l'avance, qui a impliqué un niveau exceptionnel de coopération entre les différents paliers de gouvernement et les organismes locaux durant les semaines précédant les arrivées massives des réfugiés, a eu des impacts positifs et déterminants sur leur capacité à gérer le processus de recherche de logement au moment où les premiers Syriens ont commencé à arriver. Alors que des réseaux locaux œuvrant dans la coordination de l'accueil et de l'établissement des nouveaux arrivants existaient déjà dans plusieurs villes, ces réunions de planification ont permis à tous les acteurs de

partager leurs expertises respectives et de diviser les tâches de manière appropriée. L'intégration d'un comité ou d'une table de concertation sur le logement au réseau d'acteurs de la planification, puis l'invitation à participer à cette planification lancée aux associations de propriétaires privés et aux gestionnaires et administrateurs de logement social, ont été particulièrement utiles. La plupart des organismes qui offrent le PAR avaient de longs historiques de collaboration avec les plus importants propriétaires de logements mais ces tables de concertation ont aussi encouragé l'acquisition d'unités de logement supplémentaires chez les nouveaux propriétaires privés, et invité les gestionnaires et administrateurs de logements sociaux à trouver de nouvelles façons de contribuer à l'effort de rétablissement des réfugiés. Aussi, certains portails et banques de logements ont été créés ou bonifiés par des organismes communautaires, municipaux, ou provinciaux, et ont aidé à coordonner les très nombreuses informations sur les offres de logement *ad hoc*.

Malgré ces efforts concertés pour mettre un place un processus le plus ordonné et rapide que possible d'accession à un logement permanent pour les nouveaux arrivants, les organismes qui offrent le PAR ont fait face à certains événements imprévus, et ont dû adapter et intensifier leurs stratégies de recherche de logement lorsque les réfugiés ont commencé à arriver. Les informations insuffisantes provenant du gouvernement fédéral quant au calendrier des arrivées et aux profils des familles réfugiées ont rendu plus difficile leur travail au cours des premières semaines de l'opération de rétablissement. La taille des familles était encore plus grande que ce qu'ils prévoyaient, et 60% des RPCE étaient des enfants mineurs. Ces deux éléments sont la principale cause des longs séjours dans les hôtels et autres lieux d'hébergement temporaire, surtout dans des contextes où le marché locatif était plus dispendieux et où les logements de grande taille étaient peu disponibles. Les complexes besoins en santé de certains nouveaux arrivants ont aussi posé des défis importants à leur insertion résidentielle. Divers problèmes administratifs, liés à l'intensification rapide de l'opération de réinstallation, ont généré certains délais et entraîné la perte de certaines opportunités de logements.

Néanmoins, que les délais de réinstallation se soient étendus sur moins de deux semaines ou plus de deux mois, les organismes qui offrent le PAR ont réussi, avec le soutien des propriétaires et gestionnaires de logements, puis avec la mobilisation des réseaux communautaires et des citoyens, à installer tous les nouveaux arrivants dans des logements convenables. De plus, les informateurs des organismes qui offrent le

PAR ont rapporté que ces logements – bien que généralement assez bas-de-gamme – étaient presque toujours en bonne condition. Ce résultat est d'autant plus impressionnant considérant que le parc de logements locatifs bas-de-gamme au Canada se caractérise généralement par des problèmes liés à un manque d'entretien et d'investissement. La collaboration avec des propriétaires de confiance et l'accès à des logements gérés par la municipalité et dont la qualité est vérifiée, semble être des facteurs déterminants de ce succès.

Après avoir identifié un logement convenable, les organismes qui offrent le PAR devaient s'assurer qu'il soit abordable. Le défi se trouvait là essentiellement dans la taille de l'écart entre le montant devant être alloué au logement selon le calcul de l'aide financière de IRCC, et le véritable coût de la location d'un logement. Même lorsque l'allocation canadienne pour enfants augmente le montant de l'aide financière, une famille de RPCE avec deux enfants doit allouer de 40% à 50% de son revenu au loyer, dépendant des villes. L'opération de réinstallation des réfugiés syriens met en exergue comment l'allocation canadienne pour enfants est devenue une allocation au logement *de facto*, pour les familles canadiennes avec enfants. Alors que ce montant peut rendre le logement beaucoup plus abordable pour les familles plus nombreuses, il n'aide les plus petites familles que de manière marginale. Et les couples sans enfants à faible revenu et les personnes seules n'ont accès à aucune allocation équivalente. Les participants à cette étude ont souligné que la location au prix du marché d'un logement est simplement impossible pour une personne seule qui vit avec l'aide financière du PAR. De plus, les clients des organismes ont souvent utilisé la partie de l'aide financière du PAR qui devrait être accordée au transport pour payer leur loyer.

Les organismes qui offrent le PAR ont mobilisé deux stratégies principales en ce qui a trait à l'abordabilité des logements. Dans des contextes où le marché locatif était équilibré, ou dans des cas où des immeubles comportaient de nombreux logements vacants, ils ont tenté de négocier des rabais sur les loyers à l'échelle de l'année de location (souvent 15-20%) et/ou des loyers gratuits pour de plus courtes durées, dans des cas de besoins extrêmes (par exemple, dans l'attente de l'allocation canadienne pour enfants). Dans des contextes où le marché locatif était plus serré, ils ont eu recours au Fonds de bienvenue provenant des Fondations communautaires du Canada (qui ont administré ce fonds, créé à partir de dons privés visant à venir en aide aux réfugiés syriens) pour offrir différents types de suppléments au loyer, selon les besoins et

conditions locales. Dans un certain nombre de villes, le Fonds de bienvenue a joué un rôle majeur dans l'aide financière permettant d'accéder à un premier logement permanent, mais a aussi créé des dilemmes éthiques chez les participants qui offraient le PAR, puisque ces fonds devaient être destinés aux RPCE syriens uniquement, alors que les organismes servent également des réfugiés provenant d'ailleurs, qui, même s'ils sont moins nombreux que les Syriens en 2015-2016, ont aussi besoin de suppléments au loyer.

Dans certaines provinces et villes, les organismes qui offrent le PAR ont eu accès à certains suppléments au loyer financés par les contribuables : des programmes d'allocation au logement dédiés aux unités de logement conventionnées; des logements sociaux dont le loyer est fixé en fonction du revenu; et des logements dans des OBNL et des coopératives, où les revenus des résidents sont variés. L'implication de ces administrateurs et gestionnaires de logements dès l'étape de planification des arrivées s'est avérée essentielle pour permettre l'accès à des logements stables, de long terme et abordables relativement tôt dans le processus de rétablissement de certains réfugiés syriens en situation de grands besoins. Dans plusieurs villes, toutefois, ces options n'ont pas pu être offertes comme premier logement permanent, puisque les listes d'attente étaient beaucoup trop longues et/ou parce que les critères d'éligibilité excluent les personnes qui résident dans la ville ou la province depuis moins de 6 à 12 mois.

L'accès des RPCE à des logements permanents où ils peuvent s'établir de manière durable, puis la prévention des difficultés éventuelles, étaient aussi des enjeux importants pour les responsables de la recherche de logements et de l'aide aux nouveaux arrivants syriens. Premièrement, la possibilité de vivre à proximité des amis était un élément important afin de préserver le soutien social et la santé mentale des nouveaux arrivants. Deuxièmement, la localisation du logement devait permettre l'accès, par transport collectif, aux services essentiels et aux institutions culturelles ou religieuses. Troisièmement, les organismes qui offrent le PAR devaient souvent soutenir leur clients (qui n'avaient reçu aucune information préalable sur le logement locatif au Canada) dans leur appréhension du marché locatif et des options de logement limitées pour les familles dont le budget est faible, afin qu'ils n'essaient pas d'obtenir un logement qui les satisfait mieux, mais dont le coût est trop élevé. Quatrièmement, certains nouveaux arrivants ont nécessité de l'accompagnement pour se familiariser avec les obligations légales et les codes culturels entourant les règles de conduite dans un

ensemble de logements locatifs de densité moyenne ou importante. Cinquièmement, les organismes locaux ont réservé des fonds spéciaux pour les cas d'urgences en matière de logement, tels que le dépôt d'une partie du loyer en cas de cessation du bail, par exemple. Finalement, les organismes qui offrent le PAR ont essayé de réduire les impacts de la transition vers l'aide sociale provinciale (13^e mois) sur l'abordabilité des logements, dans les cas où cette transition conduisait à une diminution substantielle de l'aide financière (les impacts varient selon les provinces et les structures familiales). Certains avaient prévu cette situation à l'avance, en négociant les niveaux initiaux de loyers ou en demandant certaines exceptions dans l'utilisation du Fonds de bienvenue, qui devait normalement être alloué à des dépenses encourues au cours de la première année.

Le rôle crucial qu'ont joué les bénévoles dans le succès de l'insertion résidentielle des réfugiés apparaît dans plusieurs résultats de cette étude. Pour les participants associés au programme PAR, il s'agissait d'un phénomène remarquable et prometteur témoin de la forte volonté de soutien communautaire dans les différentes villes pour l'intégration des réfugiés syriens et des réfugiés à accueillir dans l'avenir. Néanmoins, les réseaux locaux d'accueil des nouveaux arrivants et les organismes qui offrent le PAR se sont souvent trouvés mal préparés devant l'ampleur de ce mouvement d'implication bénévole, que le programme fédéral de réinstallation et la crise syrienne a généré. L'un des principaux défis a été de mieux organiser ce mouvement bénévole informel et sans précédent, et de l'intégrer aux structures existantes (particulièrement dans les plus grandes villes), puis de bien définir les rôles complémentaires que jouaient les bénévoles et les professionnels. Le déploiement de ressources en temps et en espace destinées à la gestion d'un volume important d'offres d'aide et de matériel était s'est aussi avéré problématique. Cette étude a alors mis en lumière les pratiques prometteuses qui ont été développées en réponse à ces défis, telles que l'intégration des équipes de soutien aux nouveaux arrivants aux groupes de bénévoles déjà formés et de professionnels, et l'utilisation de subventions municipales et privées pour mieux gérer les dons en temps, en expertise et en matériel.

En ce qui concerne les parrainages privés, la conclusion préliminaire des chercheuses, qui est fondée sur des informations limitées, est que les principaux défis auxquels les groupes de parrainage font face en ce qui a trait au logement sont très semblables à ceux qu'ont rencontrés les RPCE. Cependant, l'opération syrienne a permis de mettre

en lumière que les groupes de parrainage varient dans leur savoir-faire concernant le système de logements locatifs et dans leurs capacités à accéder à un soutien de qualité dans ce domaine. Les groupes de parrainage varient également dans les ressources financières qu'ils peuvent déployer pour loger les familles réfugiées de manière convenable et durable, particulièrement dans des contextes où le marché locatif est dispendieux.

Pistes de recherche et enjeux politiques

Quant aux enjeux politiques, les leçons qui ressortent de cette recherche concernent les acteurs gouvernementaux des paliers local, provincial et fédéral, qui interviennent dans les questions d'établissement des nouveaux arrivants et de politiques de logement.

Au niveau local, les leaders des réseaux et partenariats de soutien aux nouveaux arrivants devraient s'assurer que les comités et les tables de concertation sur le logement deviennent des composantes permanentes des infrastructures qui régissent l'établissement des nouveaux arrivants, et que ceux-ci incluent à la fois les gestionnaires de logements privés et publics. Ils devraient également maintenir les portails et protocoles de logement créés lors de l'opération dans le but de mieux gérer les offres bénévoles, ou à tout le moins garder une mémoire du savoir-faire qui a été développé afin de le réactiver au besoin.

Pendant les opérations de rétablissement à grande échelle, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devrait s'assurer que les organismes qui offrent le PAR et les groupes de parrainage reçoivent une information juste et dans des délais acceptables, sur les arrivées et les profils des réfugiés. Une autre priorité est d'enrichir la section portant sur le logement lors des sessions d'informations précédant l'arrivée, et ce, en partenariat avec la SCHL. De façon encore plus cruciale, l'étude détaillée des difficultés rencontrées par les organismes dans la recherche de logement pour les réfugiés syriens menée dans le cadre de ce projet montre que l'écart entre l'aide financière du PAR et les véritables coûts du logement dans les villes canadiennes devient difficile à défendre. Des mesures *ad hoc* telles que de compter sur la philanthropie privée fin de réduire les coûts des loyers des réfugiés, ou de créer des suppléments « absorbants » pour remplir l'écart entre les revenus des réfugiés et leurs capacités de payer leur loyer, sont devenus indispensables dans cette opération. Mais

ils soulèvent des problèmes éthiques et ne constituent certainement pas une approche durable qui puisse assurer l'accès à des logements abordables et convenables aux réfugiés, ce que le Canada devrait faire pour remplir ses responsabilités devant la UNHCR. De plus, cette recherche révèle une conséquence non planifiée du programme d'allocation canadienne pour enfants : les familles à faible revenu avec plusieurs enfants dépendent de ces sommes pour payer les loyers du marché, or, ce qui devient une allocation au logement *de facto* n'offre qu'un faible niveau d'aide aux familles de plus petite taille, et aucune aide aux ménages sans enfants.

Cette recherche démontre le besoin de changements dans la politique de logement, dont non seulement les nouveaux arrivants en situation de grande nécessité bénéficieraient, mais aussi d'autres Canadiens à faibles revenus. Les bonnes relations entre les organismes qui offrent le PAR et certains propriétaires, qui ont aidé certains clients à se loger de manière décente durant leur première année de vie au Canada, ne doivent pas être source de complaisance. Puisque les groupes de réfugiés occupent largement des logements plus anciens et plus bas-de-gamme, qui se caractérisent souvent par un manque d'investissement et d'entretien, il est important de remettre sur pied le financement fédéral des programmes de réhabilitation. Les besoins des familles multigénérationnelles et de grande taille devraient aussi être prévus dans la construction de nouveaux logements ou dans la rénovation de logements locatifs abordables. La libéralisation de l'accès à des logements abordables dans des OBNL ou à des logements sociaux dont le loyer est fixé selon le revenu constituerait une solution durable de logement stable pour les réfugiés et les autres personnes qui dépendent de l'aide financière ou d'emplois précaires. Les provinces devraient abolir les exigences liées à la durée de résidence pour accéder aux suppléments de loyer ou au logement à loyer modique.

Finalement, les chercheuses ont identifié plusieurs pistes de recherches futures importantes. Par exemple, il importerait de d'étudier en profondeur la manière dont les groupes de parrainage assument leurs responsabilités en matière de logement des réfugiés parrainés, et de retracer, autant en termes de temps que d'espace, les trajectoires de logement des personnes réfugiées accueillies au Canada dans les différentes catégories administratives et dans diverses villes dont les marchés de logement diffèrent.

Financement

Cette étude a été financée par le Conseil de recherche en science humaines du Canada (CRSH) en partenariat avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) dans le cadre de l'appel de propositions de Recherche ciblée, en 2016 : Arrivée, réinstallation et intégration des réfugiés syriens (subvention N° 890-2016-4027).

L'équipe de recherche

Chercheure responsable de la recherche :

Damaris Rose, PhD (géographie) est Professeure honoraire d'Études urbaines et de géographie sociale au centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique. Récemment retraitée de son poste de professeure titulaire, elle demeure active en recherche sur le logement, l'immigration et le changement social dans les quartiers des grandes villes.

Assistante de recherche et coauteure du rapport :

Alexandra Charette (MSc, INRS, Études urbaines) aura bientôt complété son doctorat en science politique à l'Université d'Ottawa. Elle a une expertise dans les domaines du logement, de l'itinérance, de l'intégration sociale et politique des immigrants et dans le domaine de la citoyenneté et immigration.

Pour plus d'information sur cette étude

Le rapport est disponible gratuitement en ligne à l'adresse :

<http://espace.inrs.ca/6458/>

urbaines et rurales et les quartiers sont développées, assurant la vitalité
1981-1990
25%
18%
32%
11%
3%
8%
5%
1991-1995
1996-2001
Avant 1944
1946-1960
1961-1970

WWW.INRS.CA

algique des mutations sociales
de la société québécoise. L'esp
l'action publique et des rappo
ant à comprendre l'amén

ce occupé a.
sociales, économi
L'espace s'inscri
rapports sociaux
aménagement

les transactions sociales par lesquels les
ans l'espace urbanisé, en un mot, sur l'ensembl
vidus produisent du lien social et les sociétés prer

